SECTION DU PUY-DE-DOME

Syndicat National
FORCE OUVRIERE
des Finances Publiques
Libres Indépendants Déterminés

Compte rendu CTL du 22 janvier 2019

Avant d'aborder l'ordre du jour, les élus FO-DGFiP ont lu une déclaration liminaire.

Monsieur le Président,

Ce comité technique local traditionnellement dévolu aux questions d'emplois se tient dans un contexte que nous pouvons qualifier de très compliqué. L'action des collègues du site de Berthelot le lundi 7 janvier dernier en est la preuve.

Le Ministre de l'action et des comptes publics, tel un clown, se félicite sur les réseaux sociaux et sur les chaînes de télévision de la modernité de la réforme du recouvrement de l'impôt.

Que penser de l'annonce du ministre sur l'octroi d'une prime de 200 € pour seulement 40,000 agents de la DGFIP, soit 4 agents sur 10, pour compenser « *la légère surcharge de travail* » due au PAS ? **Les 60.000 autres apprécieront !**

Tous les agents de la DGFIP participent quotidiennement depuis des mois à la mise en place de cette « grande réforme ». Cette prime est-elle annonciatrice de la rémunération au mérite que FO DGFIP dénonce ? En tout cas, elle apparaît comme le fait du prince.

Cette nouvelle attaque est inadmissible!!!

Depuis mi-novembre, nous assistons à une fronde menée par des citoyens excédés contre la politique gouvernementale favorisant les plus riches de notre pays. Parmi les revendications de cette fronde, la demande de services publics de proximité est une de celles qui revient le plus souvent. Quelle est la réponse de ce gouvernement : toujours plus de suppressions d'emplois, de fermetures de services (174 trésoreries ont fermé définitivement en 2018) au mépris des besoins réels de nos concitoyens.

Quand ce gouvernement prétend réformer notre pays, il se livre au contraire à une mise à sac du Service public.

Dans le Puy de Dôme, comme ailleurs, la situation des effectifs est devenue catastrophique : conditions de vie au travail, impossibilité d'exercer correctement les missions, difficultés pour obtenir une mutation, etc …, la liste est longue de tout ce qui génère stress et mal être parmi les personnels. Les conséquences sont aussi lourdes que nombreuses.

Les suppressions d'emplois se poursuivent alors que le gouvernement n'a de cesse que de vouloir traquer les fraudeurs en renforçant le contrôle fiscal. Pour 2019, alors que la DGFiP représente 5% des effectifs de la Fonction Publique d'Etat, elle devra en supporter 2.130 soit près de la moitié des suppressions d'emploi de celle-ci.

Les agents sont las d'être encore et toujours exemplaires !

Nous voici donc réunis aujourd'hui, comme chaque année, pour le CTL Emplois, que l'on devrait plutôt qualifier de « CTL suppressions d'emplois ».

FO DGFIP a demandé à maintes reprises un arrêt des restructurations, des fermetures de postes et services. En matière de réponse le moins que nous puissions dire est que nous avons été servis et même au-delà de ce que nous avions pu imaginer.

Nous n'en finissons plus, en effet, d'assister à une accélération et à un empilement de réformes en tout genre, pas toujours conduites avec le niveau de préparation normalement attendu dans une Administration comme la nôtre.

Mais, nous ne sommes pas au pays des merveilles et, s'il suffisait de regrouper les services et de réduire le niveau de la dépense pour être efficace, notre Administration aurait atteint des sommets dans la satisfaction de l'usager.

Le numérique ne peut donc pas tout et le repli généralisé du réseau aboutit à l'abandon de pans entiers du territoire.

Aussi, FO DGFIP, fidèle à ses valeurs, demande :

- **L'arrêt des suppressions de postes qui rendent insupportables les conditions de vie au travail dans de nombreux services,**
- **L'arrêt des restructurations et les réorganisations qui ne font qu'accroître les difficultés et le mal-être des agents,**
- **que la prime de 200 € soit attribuée à tous les agents de la DGFIP,**

FO DGFIP dénonce :

- **la généralisation de l'accueil sur rendez-vous qui symbolise le recul du Service Public,**
- **Les difficultés de plus en nombreuses en réception qui prouvent que l'usager, lui aussi, ne se retrouve plus dans cette Administration de l'internet et de la dématérialisation à outrance.**

Le Président a répondu que l'accueil à Berthelot posait des difficultés « historiques » ; La mise en place d'un groupe de travail sur l'accueil devrait permettre la mise en place de règles pérennes quant au mode de fonctionnement.

Le Président a rappelé les règles de confidentialité des documents et débats de toutes les instances paritaires, les chefs de services concernés sont soumis à la même règle.

Le Président a indiqué que le réseau territorial serait amené à évoluer.

Les élus Solidaires et CGT, après lecture d'une motion commune, ont quitté le CTL.

Elus pour vous représenter, nous avons décidé de siéger à ce CTL pour porter la voix des agents et non pour cautionner les choix de l'Administration. Encore une fois, vos représentants FO DGFiP 63 n'ont pas reçu un mandat des électeurs pour pratiquer la politique de la chaise vide.

1/ Procès verbaux des séances des 11 et 19 octobre, des 13 et 21 novembre 2018

Les élus FO DGFiP 63 ont approuvé les PV.

2/ Modification du règlement intérieur de la trésorerie de Vic le Comte

Les collègues demandent un réaménagement des horaires d'ouverture de la trésorerie. Les nouveaux horaires sont le lundi mardi et jeudi de 9h à 12 h et de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.
Les élus FO DGFiP 63 ont voté pour car cette demande provient des agents.

3/ Situation des emplois 2019

Pour cette année, le département perd 23 emplois répartis de la manière suivante :

Services	A+	A	B	C	TOTAL
Transfert OPH	- 1	- 1	- 5		- 7
SFACT Dotation				+ 1	+ 1
SFACT PRELVT				- 1	- 1
PNST		+ 1	+ 1	+ 3	+ 5
CDC		- 1			- 1
Encadrement SPF fusionnés	- 2	+ 2			
DIRECTION	- 2	- 1 (huissier)	- 2(dont 1 EDR) (vacant)		- 5
P. DEP			- 1 (vacant)		- 1
ST AMANT			- 1		- 1
BOURG LASTIC			- 1 (vacant)		- 1
T. RIOM			- 1		- 1
CUNLHAT				- 1	- 1
JUMEAUX			- 1		- 1
LUZILLAT				- 1	- 1
SIE NORD				- 1	- 1
SIE SUD				- 1	- 1
SIP NORD				- 1 (vacant)	- 1
SIP SUD				- 1 (vacant)	- 1
SIP THIERS				- 1 (vacant)	- 1
SIE AMBERT				- 1	- 1
CDIF			-1 (géomètre) vacant		- 1
PCE CFD				- 1	- 1
TOTAL					**- 23**

Le second poste de cadre A de la trésorerie d'Ambert a été redéployé à la trésorerie d'Issoire.
Les agents dont le poste est supprimé ont jusqu'au 14 février pour faire une demande de mutation et feront l'objet d'un accompagnement personnalisé du service RH.
La création des 5 postes au PNST résulte d'un transfert de ces postes du Finistère vers le Puy de Dôme.
La suppression de postes dans les petites unités ne présagerait pas de futures fermetures.
La mise en place du PAS et la fin programmée de la taxe d'habitation entraîneraient une redéfinition des missions de trésorerie vers le SPL.

Les élus FO DGFiP 63 ont voté contre.

4/ Questions diverses

Le groupe de travail concernant les M21 et M22 est toujours d'actualité. Une convention Département/ARS/DDFIP va être mise en place. Elle concerne la mise en œuvre d'un réseau d'alerte pour les EHPAD.
Des réorganisations de services seraient envisagées pour les EHPAD, notamment face à la concurrence des groupes privés gérant ce type d'établissement et pour les hôpitaux suite à la création des groupements hospitaliers de territoire.

Le Président nous a indiqué qu'il y avait un problème avec l'accueil téléphonique de Riom et qu'il allait essayer de faire en sorte qu'il soit résolu.

Le Président indique qu'un CTL, consacré à l'accueil, se tiendra prochainement.

Les élus Force Ouvrière au CTL :
Titulaires ➔ Christine PEREIRA – Cécile SORIANO
Suppléants ➔ Marie-Claire ORBAN – Jean-Marc LE FAY